



Syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 7.10.2025

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 16 octobre 2025.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Depuis des années, nous subissons les impacts des politiques d'austérité conduites à tous niveaux.

Sur le plan national, le maître mot vise à la réduction des dépenses publiques à tout prix.

Sur le plan départemental, les professionnels constatent au quotidien les effets néfastes des orientations budgétaires visant à avoir le plus faible budget de fonctionnement par habitant de tous les conseils départementaux de France.

Ces politiques austéritaires se traduisent par une dégradation massive des services publics, des droits et des conditions de travail des agents publics. Les conséquences sont également catastrophiques pour les usagers.

Nous rejetons la politique de recul social qui est menée depuis des années et refusons que le travail « en mode dégradé » devienne la norme.

D'autres solutions sont possibles et financables. Il est urgent de renforcer les services publics et de stopper leur démantèlement. Il est indispensable d'améliorer la reconnaissance des agents publics, leurs rôles essentiels méritent d'être adossés à des droits justes et revalorisés.

Afin d'interpeller notre autorité territoriale et le préfet, la CGT invite les agents, titulaires et contractuels, des 3 versants de la Fonction Publique à agir par la **grève et la manifestation le jeudi 16 octobre 2025 à Versailles.**

Par ce préavis de grève, nous demandons sur le plan national et départemental :

- Une politique de rupture pour prioriser une véritable politique de justice sociale et environnementale ;
- Une revalorisation du point d'indice pour l'ensemble des agents publics, en portant sa valeur à 6 € ;
- L'élaboration d'un véritable plan pour l'égalité professionnelle national et local ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour l'ensemble du personnel éligible ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;
- Le renforcement des services publics par un plan de renforcement des effectifs ;
- Un plan de déprécarisation du personnel ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire pour garantir les droits à la retraite.
- L'abrogation de la réforme des retraites
- Des moyens budgétaires et des politiques publiques à la hauteur des missions,
- L'abandon des projets d'externalisation et la réinternalisation des missions des services publics
- Des moyens humains, matériels et financiers pour permettre à chacun.e d'avoir le temps de la relation humaine et redonner du sens à nos métiers au service du public

Pour ces motifs, nous déposons **un préavis de grève** pour le jeudi 16 octobre 2025 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH) et appelons à rejoindre la **manifestation organisée le jeudi 16 octobre 2025 à Versailles à partir de 9H**, de l'ARS (143 Bd de la reine) jusqu'au Conseil départemental et la préfecture.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.